

# FACILITER LA PRISE DE DÉCISION PAR CONSENTEMENT

**ORGANISATEUR(S) :** L'EPOK

**THÈME :** FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Gratuit  1 journée  Présentielle

Gratuite pour les bénévoles et adhérent.e.s de l'association

**PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS**

Tout membre d'une association

**DESCRIPTIF DE LA FORMATION**

Le consentement est un processus de décision horizontal qui vise à créer de l'harmonie, de l'intelligence collective, du lien dans le groupe, et à ce que chaque personne puisse être écoutée et respectée.

Le consentement implique qu'une décision ne peut être prise que lorsqu'il n'y a plus d'objection raisonnable à celle-ci. Tant qu'il y a des objections, l'ensemble du groupe est mobilisé pour bonifier la proposition.

Les propositions deviennent des accords quand elles sont considérées assez bonnes pour le moment et assez sûres pour les essayer jusqu'à la prochaine évaluation.

Les objectifs

- Identifier les axes de développement prioritaires de l'intelligence collective
- Différencier les différents type de décision (gouvernance/opérationnel)
- Différencier la prise de décision par consentement que par consensus
- Transformer les tensions en innovation
- Définir précisément une "problématique"
- Expérimenter les différentes étapes de processus de prise de décision par consentement

**DATE(S) DE LA FORMATION**

**28 octobre 2022**  
9H30-17H00

**LIEU DE LA FORMATION**

6-10, rue de la Scierit  
35250 Saint-Germain-sur-Ille

**POUR S'INSCRIRE**

- 02 30 96 39 06
- [contact@lepok.org](mailto:contact@lepok.org)
- <https://www.lepok.org/formations-2022.ht...>

**STRUCTURE FORMATRICE**

- L'EPOK
- Voir la présentation de cette structure